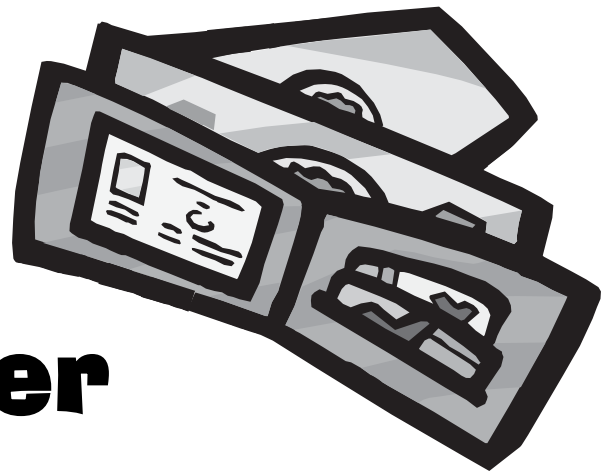


Pour un salaire minimum à 10,16 \$ de l'heure...

3 bonnes raisons de vite augmenter le salaire minimum



1. Parce que c'est indécent qu'en 2007, des gens soient pauvres même en travaillant à temps plein !

Une personne payée au salaire minimum qui travaille 40 heures par semaine reçoit une paye brute de 320 \$, soit 16 640 \$ par année... avant impôt et déductions. Selon Statistique Canada, il faut pourtant gagner plus de 21 000 \$ pour se situer au-dessus du seuil de faible revenu. Résultat : un manque à gagner de plus de 20 %.

Pour dépasser le seuil de faible revenu, il faut donc travailler 51 heures par semaine... Quand on sait plus de 60 % des personnes payées au salaire minimum travaillent à temps partiel, pas surprenant qu'elles n'arrivent pas à la fin du mois !



2. Parce que le coût de la vie augmente et que le salaire minimum ne suit pas !



Le coût de la vie augmente. Tout le monde en est conscient, mais le salaire minimum ne suit pas. Entre 2003 et 2006, les augmentations du coût des services publics ont été majeures, entre autres le coût de l'électricité et des garderies. Même si le salaire minimum est passé de 7,30 \$ à 8 \$ de l'heure pendant cette période, soit une hausse de 6 %, on voit que les augmentations ne compensent pas pour les hausses du coût de l'énergie (+ 12,7 %), du logement (+ 9 %) ou de l'alimentation (+ 9,2 %).

Les salariéEs les plus pauvres perdent donc du pouvoir d'achat; entre 1998 et 2005, leur revenu réel s'est effrité de 6 %. Pendant ce temps, le cinquième le plus riche de la population a vu son revenu disponible augmenter en passant de 65 000 \$ à 87 700 \$, une augmentation plus élevée que le salaire complet d'unE employéE au salaire minimum....

3. Parce que c'est au gouvernement de mettre ses culottes sur cette question !



Les personnes qui travaillent au salaire minimum comptent sur l'intervention du gouvernement parce qu'elles ont très peu de pouvoir sur leurs conditions de travail. 90 % des emplois au salaire minimum sont non syndiqués et rares sont ceux qui donnent droit à des avantages sociaux. En plus, ces emplois sont beaucoup plus précaires, souvent saisonniers ou sur appel ; dans le cas de la restauration, le revenu dépend en grande partie des pourboires qui varient beaucoup selon l'achalandage et la «générosité» des clientEs.

Dans ces conditions, les employéEs ont peu de rapport de force avec leur employeur pour exiger une amélioration de leur salaire... d'où l'importance que le gouvernement mette ses culottes !



Une campagne du RÉPAC et du Front de défense des non syndiqués.

www.repac.org

Pour en savoir plus sur le salaire minimum et sur les conditions de travail en général :

Au bas de l'Échelle

www.aubasdelechelle.ca

La revendication : Un salaire minimum à 10,16 \$ de l'heure !

Le **Front de défense des non syndiqués** mène campagne pour que le salaire minimum soit porté à 10,16 \$ de l'heure. Pourquoi ce chiffre ? Parce que c'est le salaire horaire qu'il faut pour atteindre le seuil de faible revenu en travaillant 40 heures par semaine.

Le salaire minimum est actuellement à 8\$/l'heure au Québec (7,25 \$ pour les employéEs avec pourboire). Faire le budget d'une personne au salaire minimum permet de comprendre que c'est insuffisant pour avoir un niveau de vie décent.

Qui travaille au salaire minimum ?

Selon les données les plus récentes, environ 140 000 personnes étaient payées au salaire minimum au Québec, en 2004. De ce nombre :

- 90 % travaillent dans le **secteur des services**, surtout au niveau du commerce du détail et de la restauration. C'est le seul secteur où le nombre d'employéEs au salaire minimum augmente alors qu'il baisse ailleurs.

- 60 % sont **des femmes**; elles sont sur-représentées puisqu'elles n'occupent que 46 % de l'ensemble des emplois.

- 55 % sont **des jeunes** de moins de 25 ans, même si cette classe d'âge représente 5,6 % des personnes salariées. Même s'ils sont majoritaires en nombre, les jeunes font moins de 20 % des heures payées au salaire minimum. Il est donc faux de dire que les emplois au salaire minimum sont des «jobines» de jeunes.

- 60 % sont des **personnes seules** qui ne comptent évidemment sur aucun autre salaire pour boucler le budget...

- Le **temps partiel** est la norme au salaire minimum. En moyenne, ces salariéEs travaillent 25 heures par semaine comparativement à 35 heures pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.



Pour une augmentation rapide du salaire minimum !



10 \$ de l'heure... Oui, ça se peut !



Comment appuyer ?

- En signant la pétition qui circule actuellement (avant le 23 novembre) ;
- En interpellant nos éluEs ;
- En affichant ce document et en le laissant traîner dans un endroit passant.

Alors que nous vivons une période de croissance économique soutenue et que l'emploi se porte bien, il est grand temps que le gouvernement du Québec effectue un rattrapage.

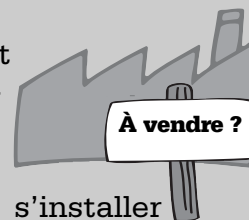
Impossible ? Pourtant, l'Ontario le fait ! D'ici 2010, le salaire minimum y sera porté à 10,25 \$ de l'heure.

Deux mythes tenaces

Les entreprises vont déménager ?

Puisque parmi les travailleurs au salaire minimum, 9 travailleurs sur 10 sont dans le secteur des services, on voit mal comment une augmentation entraînerait une vague de fermetures d'entreprises...

Les entreprises qui offrent des services (les restaurants, les hôtels, les magasins, etc.) ne vont sûrement déménager en Chine pour s'installer dans des endroits où les salaires sont moins élevés...



Un salaire minimum trop élevé entraîne-t-il du chômage ?

Les représentants des employeurs affirment qu'un salaire minimum trop élevé entraîne du chômage et nuit à la création d'emploi. Dans les faits, certaines études démontrent qu'améliorer le revenu des travailleuses et travailleurs contribue positivement à l'économie : ça leur offre un revenu qui est immédiatement retourné dans l'économie... ce qui crée de l'emploi.

Logique, non ?